



Soigner la nature pour guérir l'Homme ?

Un colloque IPEC inaugurant un cycle sur les solutions fondées sur la nature (SFN)

Un colloque pour étudier les liens entre la crise de la biodiversité et la succession de zoonoses – notamment le Covid-19 –, entre le « sauvetage » de la nature et la guérison de l'Homme.

Objectif : présenter une mise en dialogue entre experts de différentes disciplines et faire émerger des synergies entre leurs approches, notamment à travers les solutions fondées sur la nature (SFN).

* Inscriptions sur :
<https://catalogue.ipec.developpement-durable.gouv.fr/>





Colloque 7 décembre 2020 de 14 h 00 à 18 h 30

En mode distanciel*

14:00

Introduction par Axelle Barrau,
directrice de l'IPEC

14:30

SESSION 1

« Covid-19 ou la pandémie d'une biodiversité maltraitée »

- Écosystèmes et maladies infectieuses
Revue systématique
- Surveiller la santé de la faune sauvage pour prévenir les zoonoses

16:15

SESSION 2

« Solutions fondées sur la nature » : de quoi parle-t-on ?

- Le concept « One Health »
- Comment les déterminants de la santé permettent-ils une réflexion globale « environnement » et « santé humaine » ?
- Vers un urbanisme de la santé ?



RENCONTRE AVEC

Axelle Barrau,

sous-directrice à l'administration centrale
du ministère de la Transition écologique
et directrice de l'IPEC

Quelle est la mission et quelle est la valeur ajoutée de l'IPEC ?

L'IPEC, sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative – qui a succédé à l'IFORE depuis janvier dernier au sein du Service du pilotage et de l'évolution des services (SPES), a notamment pour mission d'accompagner les transformations (cultures, postures, modes d'action) en faveur de la transition écologique auprès d'un public d'agents de l'État et des collectivités, mais qui peut être aussi, selon la thématique, élargi. La valeur ajoutée de l'IPEC est en effet d'offrir un espace d'inspiration et de ressourcement pour transformer l'action publique au service de la transition écologique, en donnant des clés aux individus et aux collectifs pour comprendre et agir, en favorisant l'expérimentation de nouveaux modes d'action.

Dans ce dispositif, quel est le rôle du colloque du 7 décembre prochain, « Soigner la nature pour guérir l'Homme ? »

Ce colloque a pour objectif une mise en pratique. Il initiera en effet un cycle de colloques, basé sur la thématique – traitée sous différents aspects – des « solutions fondées sur la nature », dont le développement apparaît de plus en plus nécessaire et urgent face aux principaux risques majeurs, notamment le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et les graves conséquences sanitaires qui en découlent, que nous confirme la crise actuelle du Covid-19.

Quels sont les fondements du concept de « solutions fondées sur la nature » (SFN) ?

Le concept des SFN est relativement récent, mais apparaît de plus en plus promis à un grand avenir. Face aux défis majeurs auxquels nous sommes confrontés, il ne s'agit plus seulement de protéger la nature, mais d'agir avec elle, voire par elle, de s'en faire une alliée. Les enjeux sont donc non seulement écologiques et sanitaires, mais aussi économiques. C'est ainsi que cette nouvelle

forme de croissance économique verte sera au cœur du programme de la prochaine COP15 sur la biodiversité. Le récent rapport sur les risques mondiaux du Forum économique mondial a placé la perte de biodiversité au 2^e rang des risques les plus importants, et au 3^e rang des risques les plus probables pour la prochaine décennie. La nécessité d'infléchir les liens entre l'économie mondiale et la biodiversité apparaît de plus en plus évidente, et donc aussi celle d'étendre, et de renforcer, les solutions fondées sur la nature.

En quoi la pandémie du Covid-19 doit-elle nous alerter ?

L'actuelle pandémie mondiale du Covid-19 n'a fait que renforcer ce constat. Le comité français de l'UICN appelle à considérer cette crise (qui pourrait en prélude bien d'autres), comme un signal d'alarme, en alertant sur ses origines, qui résident dans les pressions humaines sur la nature. Ainsi, le trafic pratiqué sur des animaux sauvages « exotiques » (tel le pangolin), encouragé par le non-respect de l'annexe 1 de la convention de Washington interdisant le commerce international des espèces menacées de la liste rouge de l'UICN, a favorisé la diffusion de virus chez l'Homme. La transmission de virus d'origine animale, qui n'auraient jamais dû atteindre l'Homme, hors de leurs zones d'origine, a été aussi favorisée par les destructions des habitats naturels. Outre les diminutions de distances, celles-ci ont aussi perturbé l'équilibre dynamique des écosystèmes, qui régulaient les agents pathogènes potentiellement dangereux pour l'Homme. Contre ces déséquilibres écologiques induits par l'activité humaine, il est très important que la nature puisse retrouver une résilience qui est aussi indispensable à notre santé.

